CGT PÔLE EMPLOI OCCITANIE
cgtpeoc.org
facebook.com/CGTPEOCCITANIE
38 bis, rue Louis Plana
31 500 TOULOUSE
T. 05 62 16 78 16 / 12
1350 av A. Einstein, bât 11
34000 MONTPELLIER
T. 04 99 54 94 98 / 99

Episode 2

France Travail - « Valeur Travail »

On l'entend maintenant tous les jours, pour essayer de nous faire avaler la pilule de la retraite à 64 ans, le Gouvernement tente d'opposer la France « qui se lève tôt », celle qui aurait la « valeur Travail » à la France qui resterait au lit, celle des « assistés » ! Et il veut en profiter pour s'attaquer une nouvelle fois à la France d'en bas en opposant salariés, précaires et chômeurs. La Ficelle est un peu grosse !

France Travail ou comment promouvoir la « valeur Travail » !

Peu d'informations filtrent, y compris des concertations où participent les « parties prenantes », et la CGT s'inquiète de ce manque de transparence. Ces non-dits font craindre un complet changement de paradigme dans la politique de l'emploi de notre pays. A l'instar de la politique antisociale et antidémocratique que démontre l'actuel gouvernement, nous pensons que le but final est de restreindre les droits des demandeurs d'emploi en créant un contrat d'engagement ne leur laissant pratiquement que des devoirs ! Le modèle des contrats d'engagement du CEJ étendu à tous les Demandeurs d'Emploi sans la case « volontariat » !

Déjà, les lois Macron et El Kohmri du Gouvernement Hollande, en inversant les normes, en supprimant les CE et CHSCT et en détricotant le code du travail, ont initié une pression sur les demandeurs d'emploi qui s'est particulièrement accrue jusqu'au non-respect des règles de base de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Actuellement, Pole emploi « dérive » en ne respectant pas le cadre légal du PPAE tel que défini par le code du Travail. Des convocations sont faites là où devraient être adressées des invitations, des prestations sont imposées sans accord ou concertation avec les demandeurs d'emploi, des Packs remplacent le suivi individuel, des suivis spécifiques (CEJ, MET) initient le nouveau cadre non plus d'accompagnement mais de contrôle des demandeurs d'emploi et préfigurent ce que souhaite le Gouvernement avec la mise en place de France Travail.

Moins de Droits, plus de devoirs pour les DE !

En créant PE en 2009 (fusion de l'ANPE et de l'Assedic), l'Etablissement Public Administratif cumule à la fois la gestion des allocations chômage et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Dénoncé dès 2008, ce « mariage non consenti » donnait à cette instance un rôle tout à la fois de juge et partie (en payant et contrôlant en même temps les DE). De ce fait, les contraintes et contrôles sur les privés d'emploi ne pouvaient que s'accentuer et elles ne cessent en effet de s'accroitre comme le dénonce le Médiateur de Pôle emploi depuis 2013. Le Gouvernement poursuit cette politique coercitive avec la volonté de passer à une étape supérieure avec France Travail !

Moins d'autonomie, plus de pressions pour les agents !

Après la fusion ANPE/Assedic, l'intégration des psychologues de l'AFPA, le « jumelage » avec CAP Emploi, le Gouvernement actuel souhaite à nouveau réformer le Service (toujours public ?) de l'Emploi en créant un « consortium » de l'ensemble des structures ad hoc qu'il a décidé de baptiser France Travail.

Si un tel cadre, sans cohérence administrative (la gouvernance reste encore très floue) se mettait en place, avec un tel niveau d'exigence sur les DE, comment il ne pourrait pas y avoir une exigence tout aussi exacerbée sur les agents qui deviendraient alors non plus des conseillers mais tous des contrôleurs !

à suivre…

Pour LA CGT, France Travail, c'est non !

Et la Retraite, c'est 60 ans !